

# Association de Défense et de Promotion du site de l'ancien Lycée Tabarly à la Chaume

Association loi 1901 / No. W853004282

51, rue du Moulin,  
La Chaume  
85100 Les Sables d'Olonne

Téléphone : 06 22 12 72 88  
Email : [info@ancienlyceetabarly.fr](mailto:info@ancienlyceetabarly.fr)  
[www.ancienlyceetabarly.fr](http://www.ancienlyceetabarly.fr)



Ville des Sables d'Olonne  
Service Urbanisme et Patrimoine  
Geoffroy de Baynast  
BP 30386  
85100 Les Sables d'Olonne

Les Sables, le 14 décembre 2017

Monsieur,

Pour faire suite à la réunion d'information concernant l'aménagement du site de l'ancien lycée Tabarly à laquelle vous nous avez conviés lundi dernier, je vous fais parvenir certains documents que vous nous avez affirmé ne pas connaître :

1. Le sondage « Vos idées pour l'ex-lycée Tabarly » organisé par le « Journal des Sables » fin novembre accompagné de ses résultats complets

Voici les points clé du sondage, auquel plus de 700 personnes ont participé :

78,9 % souhaitent : *pas de nouveaux logements ou des logements, mais en quantité raisonnable, en réservant des espaces verts*

68,6 % pensent à *un espace vert, un grand parc* comme type d'aménagement

67,1 % estiment que *les habitants du quartier ou l'ensemble des habitants de la Chaume doivent être consultés concernant le projet*

61,7 % des participants au sondage habitent *hors de la Chaume*, confirmant l'intérêt majeur du projet.

2. Notre pétition demandant à la Ville

- de préempter le site (directement ou par l'établissement public foncier) afin de pouvoir concevoir un aménagement rentable mais pas nécessairement faire du profit car ce n'est pas sa vocation alors que c'est celle d'un promoteur,
- organiser un concours d'architectes
- prévoir un parking sous-terrain sous une place entourée de maisons à 1 étage

Je vous rappelle, Monsieur, que nous avons à ce moment 158 adhérents et 404 sympathisants ayant signé cette pétition.

Relevé d'identité bancaire : Crédit Mutuel, 13 rue Nicot, 85105 Les Sables d'Olonne Cedex  
IBAN : FR76 1551 9390 4300 0233 2010 110 BIC : CMCIFR2A

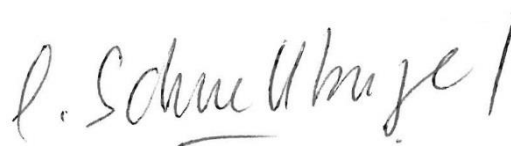
### 3. Une capture d'écran

- de notre site que vous pouvez consulter à tout moment :  
[www.ancienlyceetabarly.fr](http://www.ancienlyceetabarly.fr)

ainsi que

- de notre page facebook :  
<https://www.facebook.com/ancienlyceetabarly>

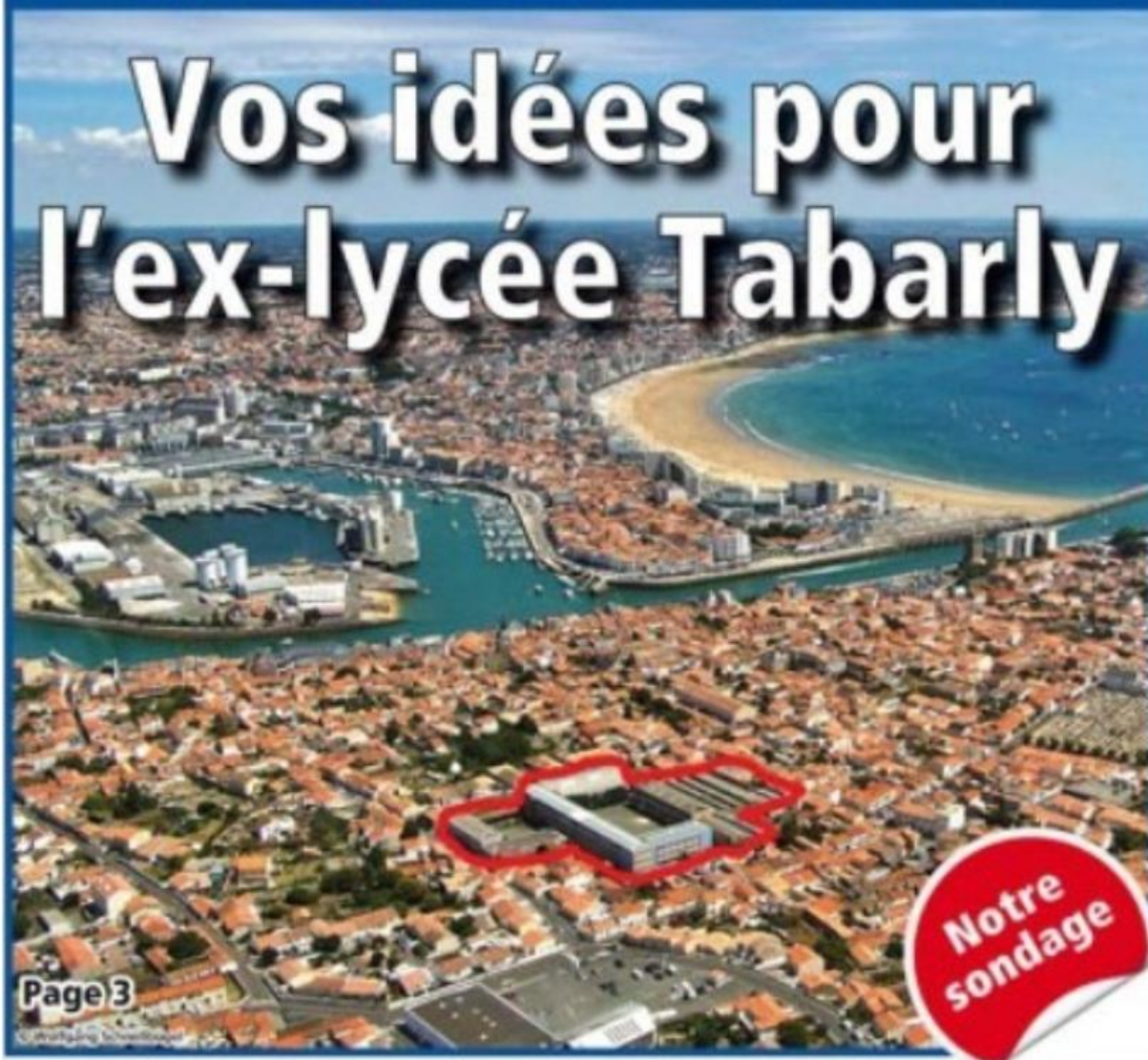
Dans l'attente du plaisir de vous rencontrer à nouveau, cette fois-ci, lors d'une réunion de vraie concertation, je vous présente, Monsieur, au nom de notre Association nos salutations cordiales.



Christine Schnellbügel  
Présidente de l'Association

Alors que la légalité de la vente est contestée

# Vos idées pour l'ex-lycée Tabarly



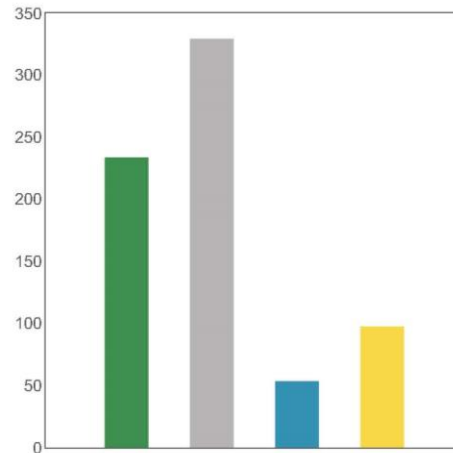
Page 3

A la une du Journal des Sables du 30 novembre (©Journal des Sables)

## Les Résultats

**Question 1: Bonjour, la démolition de l'ancien lycée Tabarly, au coeur de la Chaume, va dégager une surface d'un hectare. A priori cette surface a été vendue à un promoteur qui entend réaliser "un projet d'aménagement pertinent". Mais vous, qu'est-ce que vous feriez de cette surface ?**

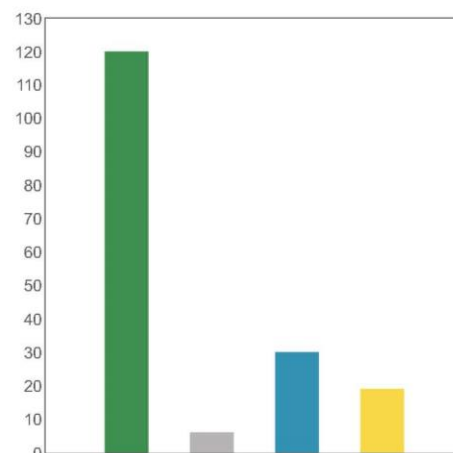
- Pas de nouveaux logements. Le coeur de la Chaume est déjà très dense. Et on s'y gare difficilement en été.
- Des logements, mais en quantité raisonnable, en réservant des espaces verts, et en tenant compte des difficultés de stationnement
- De nombreux logements, dans les règles du PLU (maxi un étage à cet endroit). Il faut qu'un maximum de personnes puissent profiter de cet endroit attrayant
- Une construction à vocation collective (hors logements)



Intitulé des réponses	Réponses	Pourcentage
Pas de nouveaux logements. Le coeur de la Chaume est déjà très dense. Et on s'y gare difficilement en été.	233	32.7 %
Des logements, mais en quantité raisonnable, en réservant des espaces verts, et en tenant compte des difficultés de stationnement	329	46.2 %
De nombreux logements, dans les règles du PLU (maxi un étage à cet endroit). Il faut qu'un maximum de personnes puissent profiter de cet endroit attrayant	53	7.4 %
Une construction à vocation collective (hors logements)	97	13.6 %

**Question 2: Du coup, vous pensez à quel type d'aménagement ?**

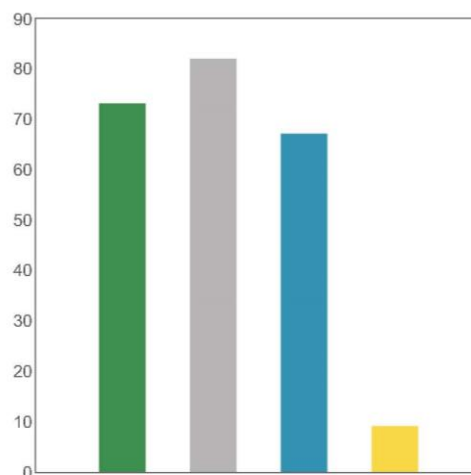
- Un espace vert, un grand parc
- Un terrain de sport
- Un grand parking en priorité
- Une autre idée :



Intitulé des réponses	Réponses	Pourcentage
Un espace vert, un grand parc	120	68.6 %
Un terrain de sport	6	3.4 %
Un grand parking en priorité	30	17.1 %
Une autre idée :	19	10.9 %

**Question 3: Concernant ce projet raisonnable, vous considérez que (plusieurs réponses possibles) :**

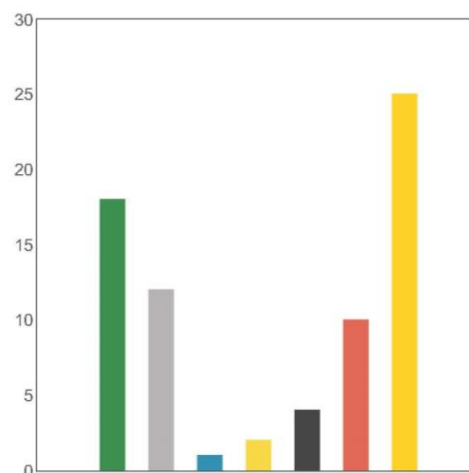
- Les habitants du quartier doivent être consultés concernant le projet architectural et l'aménagement
- Il faut élargir la consultation à l'ensemble des habitants de la Chaume
- Pas besoin de consultation dès lors que le projet affiche un nombre de logements raisonnables, avec des espaces verts et des parkings
- Autre réponse :



Intitulé des réponses	Réponses	Pourcentage
Les habitants du quartier doivent être consultés concernant le projet architectural et l'aménagement	73	31.6 %
Il faut élargir la consultation à l'ensemble des habitants de la Chaume	82	35.5 %
Pas besoin de consultation dès lors que le projet affiche un nombre de logements raisonnables, avec des espaces verts et des parkings	67	29.0 %
Autre réponse :	9	3.9 %

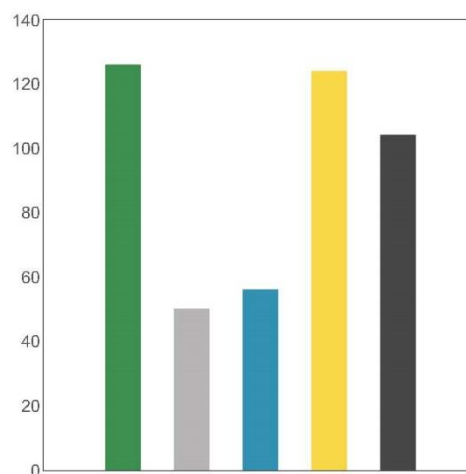
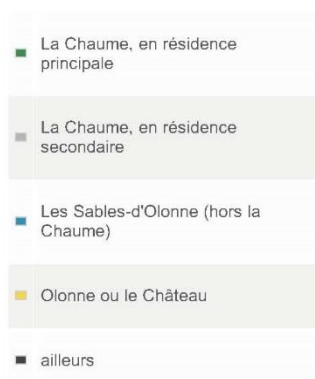
#### Question 4: Quel type de construction collective ?

- Une nouvelle salle de sport, ou un équipement de sport
- Un espace multiactivité pour les associations
- Une grande surface commerciale
- Une petite zone d'activité pour les entreprises
- Une maison de retraite
- Un espace intergénérationnel
- Autre réponse :



Intitulé des réponses	Réponses	Pourcentage
Une nouvelle salle de sport, ou un équipement de sport	18	25.0 %
Un espace multiactivité pour les associations	12	16.7 %
Une grande surface commerciale	1	1.4 %
Une petite zone d'activité pour les entreprises	2	2.8 %
Une maison de retraite	4	5.6 %
Un espace intergénérationnel	10	13.9 %
Autre réponse :	25	34.7 %

### Question 5: Où habitez vous ?

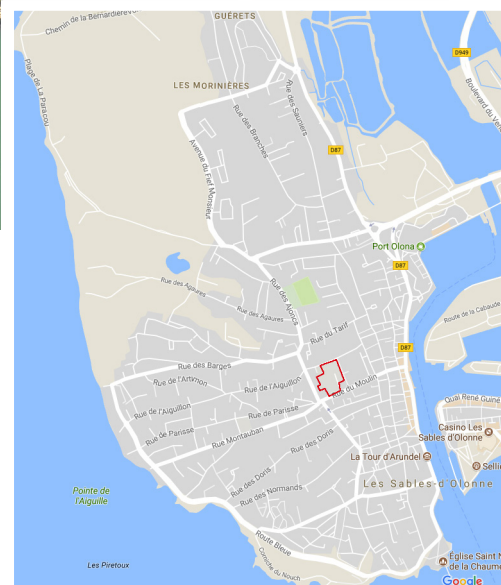
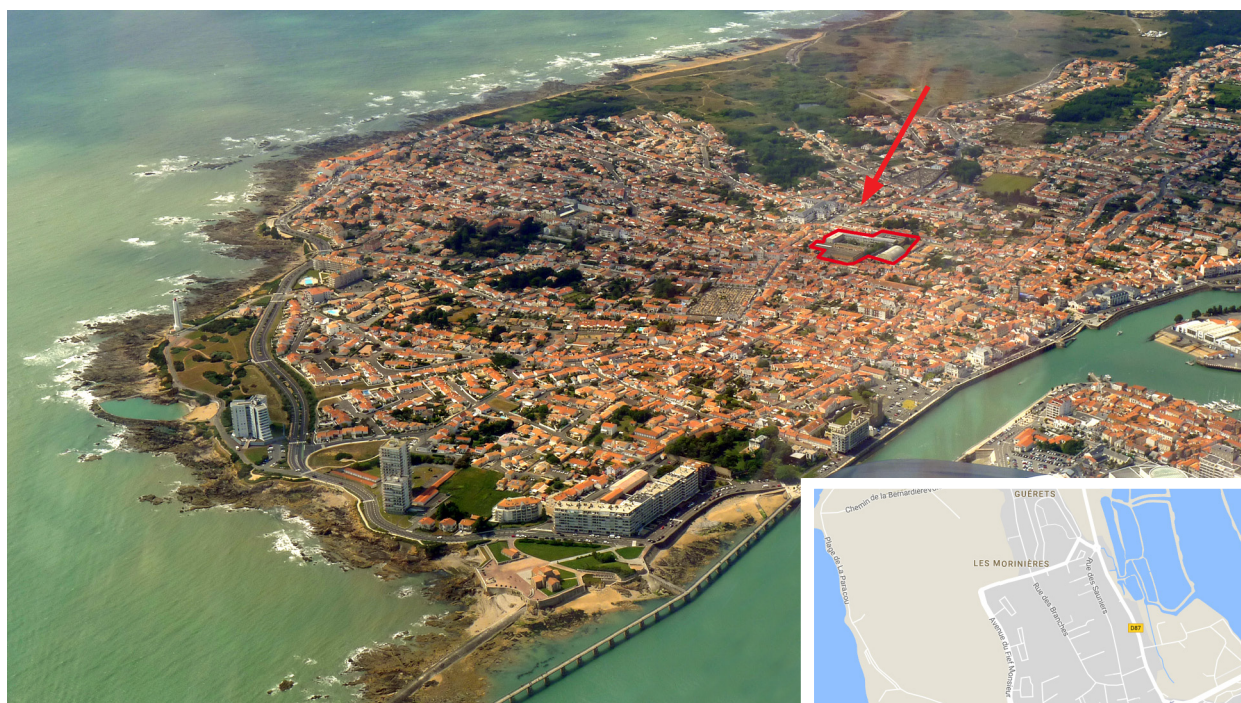


Intitulé des réponses	Réponses	Pourcentage
La Chaume, en résidence principale	126	27.4 %
La Chaume, en résidence secondaire	50	10.9 %
Les Sables-d'Olonne (hors la Chaume)	56	12.2 %
Olonne ou le Château	124	27.0 %
ailleurs	104	22.6 %

Le site de l'ancien lycée Tabarly mis en vente par la Région

# UN HECTARE À AMÉNAGER AU CŒUR DE LA CHAUME

Les habitants veulent et doivent être associés à la réflexion et à la décision



## Les enjeux du projet

- **Préserver l'intégrité et la personnalité** de La Chaume
- Laisser à la commune (et non aux promoteurs) **la libre maîtrise de l'aménagement** de son territoire
- **Associer la population des Sables d'Olonne** à la prise de décision concernant l'avenir de cet espace important au centre de La Chaume, le seul désormais disponible
- **Tenir compte des caractéristiques du quartier** : l'étroitesse des rues rendrait la circulation, le stationnement et l'accès à ce site difficiles si trop de nouveaux logements devaient être construits.

La municipalité envisage de dépenser plus de 12 M€ pour le futur musée Chaissac. Elle a donc les moyens d'acquérir le site Tabarly (10 000 m<sup>2</sup>) qui risque pourtant d'être acheté par un promoteur pour la somme dérisoire de 1,4 M€, soit 140 € le m<sup>2</sup> !



# Association de Défense et de Promotion du site de l'ancien Lycée Tabarly

Le site de l'ancien lycée Tabarly est le dernier espace d'aménagement disponible au centre du quartier de La Chaume ! Pourquoi ne pas imaginer un projet concerté qui tiendrait compte des besoins et contraintes des riverains, et où les habitants pourraient se retrouver. Pourquoi pas aussi un espace qui pourrait intégrer des jeux de plein air pour les enfants ?



## Enjeux

- **La densité d'habitation à la Chaume est déjà très haute.**  
Trop de nouveaux logements augmenteraient cette densité, créant :
  - des problèmes de circulation
  - des problèmes de stationnement
  - une détérioration de la qualité de vie des habitants de La Chaume
  - une diminution de l'attractivité touristique de la cité

## Objectifs

### *Réfléchir, proposer...*

- organiser des réflexions, **avancer des propositions** et éventuellement des objections relatives à l'aménagement et à l'éventuelle urbanisation du site de l'ancien lycée Tabarly dans le quartier de La Chaume
- **s'engager pour l'environnement**, l'embellissement, l'animation et le développement de La Chaume.

### *Associer les habitants, interpeller les collectivités*

- Utiliser l'association comme **lieu de rencontre entre les habitants** de ce quartier,
- en faire une **force de proposition auprès des collectivités** territoriales et éventuellement un instrument de contestation (y compris contentieuse) de toutes les décisions administratives concernant le site de l'ancien Lycée Tabarly.

## Stratégie de l'association

- Unifier les habitants dans notre association pour **construire un contrepoids politique**
- Développer nos propres idées pour l'utilisation du terrain, ce qui suppose d'organiser un concours d'architecte
- **Sensibiliser les habitants de La Chaume** aux risques imminents...
- Les défendre devant les membres de la commission d'urbanisme pour **influer sur les décisions.**

**Si vous voulez faire prévaloir vos intérêts et préserver votre cadre de vie, engagez-vous et soutenez-nous en adhérant à l'association et en signant la pétition ci-jointe.**

***Aménagement de l'ancien site  
du lycée Tabarly de La Chaume***

- Je demande à la commune des Sables d'Olonne de **se porter acquéreur du site de l'ancien lycée Tabarly** de La Chaume afin qu'un projet d'aménagement pertinent puisse être **démocratiquement débattu, décidé et approuvé par la population.**
- Je demande dans ce cadre que soient réalisés une place comprenant **un espace vert entouré de maisons « style pêcheur »** à 1 étage s'intégrant parfaitement dans le contexte existant, ainsi qu'un **parking souterrain.**
- Un tel projet aurait l'avantage de **respecter notre patrimoine, de financer l'achat du terrain et des travaux** par la construction d'une vingtaine de maisons et de permettre aux nouveaux habitants ainsi qu'aux riverains de **pouvoir stationner.**

NOM : .....

PRENOM : .....

N°, RUE : .....

.....

EMAIL : .....

SIGNATURE

*Déposer la pétition dans la boîte aux lettres du 51 rue du Moulin  
(près de l'église de La Chaume)*

[www.ancienlyceetabarly.fr](http://www.ancienlyceetabarly.fr)

The screenshot shows a web browser window displaying the website [www.ancienlyceetabarly.fr](http://www.ancienlyceetabarly.fr). The page features a large aerial photograph of the town of La Chaume. Overlaid on the image is a semi-transparent box with the text: "Association de Défense et de Promotion du site de l'ancien lycée Tabarly à La Chaume". Below this, a navigation menu includes "Accueil", "Actualités", "Enjeux et objectifs", "Rejoignez-nous!", "Statuts", "Contact", and "Liens". The main content area shows a date "12. décembre 2017" followed by a bold headline: "La municipalité a présenté un projet de promotion immobilière qui n'a fait l'objet d'aucune concertation". The text below the headline reads: "Le bureau de l'association de défense et de promotion du site de l'ancien lycée Tabarly était invité lundi après-midi 11 décembre à la mairie des Sables d'Olonne dans la salle de réunion du service d'urbanisme. Le président de la commission, Geoffroy de Baynast, ses collaborateurs ainsi que des responsables du groupe Réalités Promotion nous ont présenté leur projet pour l'aménagement du site de l'ancien lycée Tabarly."

<https://www.facebook.com/ancienlyceetabarly>

The screenshot shows a Facebook page for "Défense et promotion du site de l'ancien lycée Tabarly à La Chaume". The page header includes the name of the page, the user "Wolfgang", and navigation options like "Startseite" and "Freunde finden". The main content area features a large aerial photograph of the town of La Chaume, with a red outline highlighting the site of the former lycée Tabarly. Below the photo are interaction buttons: "Gefällt dir", "Abonniert", "Teilen", "Mehr dazu", and "Nachricht senden". The page also shows a "Beiträge" section with a post from "Défense et promotion du site de l'ancien lycée Tabarly à La Chaume" dated "1 Std". The post text reads: "Le Journal des Sables offre dans son édition du 14 décembre 2017 un aperçu de ce que deviendrait l'ancien lycée Tabarly si le promoteur était autorisé à réaliser son projet...". Below the post, there is a link to "Le projet du promoteur Réalités : la population n'a pas été consultée". The right sidebar shows a search bar and a "Besucherbeiträge" section with a placeholder for a comment.